



PAR JEAN-LOUP CHAPPELET
PROFESSEUR DE MANAGEMENT PUBLIC À L'INSTITUT DE
HAUTES ÉTUDES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE (IDHEAP)
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Sport étude

Ce que le Conseil fédéral pense du projet olympique

Les Jeux de Pyeongchang sont terminés. S'achève aussi la consultation sur le projet de contribution fédérale aux Jeux olympiques d'hiver Sion 2026, en prélude à la votation valaisanne sur le sujet, en juin prochain. Cette consultation s'appuie sur un «rapport explicatif» touffu du Conseil fédéral qui mérite néanmoins d'être lu. Que faut-il en retenir, voire changer avant la soumission d'un message pour décision du parlement sur cette contribution durant la session d'été 2018?

L'essentiel de la contribution fédérale concerne le budget de fonctionnement des Jeux: 827 millions de francs sur les 1976 millions prévus, soit près de 35% de ce budget (les 65% restants étant financés par des recettes quasi garanties du Comité d'organisation ou COJO). Cette contribution est complétée d'une participation aux frais de candidature (8 sur 25 millions), de construction/rénovation d'installations sportives (30 sur 100 millions seulement, car des installations existantes seront utilisées) et aux coûts de sécurité (129 sur 303 millions). Les frais des organes nationaux de sécurité (armée, gardes-frontière, service de renseignement, etc.) sont pris en charge à 100% par la Confédération, et les frais des polices cantonales et des pompiers locaux à 20%.

Un budget à peine supérieur à celui d'Expo.02

Ces sommes (en tout 994 millions étalés sur huit ans) sont importantes, mais justifiées par rapport à la vision nationale du projet mise en avant dans le rapport explicatif. Elles ne sont pas supérieures à celles consacrées à l'Exposition nationale des Trois-Lacs, qui se déroula en 2002, et à laquelle la Confédération consacra environ 930 millions de francs (il y a seize ans!) alors que les Jeux d'hiver auront incontestablement un plus grand retentissement mondial.

Les Jeux sont justifiés comme un «grand projet national» qui permettra notamment de «consolider la réputation de la Suisse, de renforcer son tourisme et d'encourager la pratique sportive» (page 6 du rapport). Si la réalisation du premier objectif dépendra de la réussite perçue des Jeux, la réalisation des deux autres n'a historiquement jamais été atteinte sauf en cas d'investissements de privés d'ailleurs invoqués dans le rapport (page 17).

Ainsi, le tourisme pourra profiter des Jeux si les milieux touristiques utilisent l'occasion pour améliorer leur offre, par exemple en rénovant leurs hôtels, en offrant des forfaits innovants, etc. De même, la pratique du sport n'augmentera sensiblement que si des programmes ad hoc sont financés. Toutes sortes d'études scientifiques montrent la difficulté d'atteindre de tels objectifs touristiques et sportifs sans financements supplémentaires, comme le font d'ailleurs les sponsors pour atteindre leurs objectifs (commerciaux) au-delà de l'achat de leurs droits.

La «génération 2026»

Par contre, deux raisons importantes d'organiser les Jeux ne sont quasiment pas évoquées alors qu'elles pourraient contribuer à convaincre la population. La première est l'important impact économique d'une dépense de près de 2 milliards de francs en huit ans environ sur la Suisse et, en particulier en Valais, dans la mesure où ces fonds proviendraient, pour une très large part, de l'extérieur du canton et pour autant que peu de mandats soient confiés hors du pays. Ce fort impact économique bénéficie mécaniquement à tous.

La deuxième bonne raison d'organiser les Jeux est que plus de 40000 personnes – jeunes ou moins jeunes – collaboreront directement ou indirectement, pendant quelques années ou quelques semaines, aux Jeux (2000 employés du COJO, 20000 mandataires et 18000 volontaires environ). Toutes ces personnes acquerront l'expérience d'un très grand projet qu'elles pourront valoriser dans de futurs emplois. Elles formeront la «génération 2026» et augmenteront leur employabilité. Cet impact social (certes immatériel) affectera durablement les Valaisans et plein d'autres.

Contrôle de la Confédération indispensable

Finalement, le rapport insiste à juste titre sur le besoin d'une gouvernance adéquate du COJO pour éviter que le projet ne dérape. La candidature est actuellement une association à la direction de laquelle participe la Confédération avec voix délibérante. Le COJO sera sans but lucratif, mais la Confédération ne veut plus être alors qu'observatrice, pensant ainsi dégager sa responsabilité. Pourtant, comme le rappelle le rapport, le Contrôle fédéral des finances a estimé, après la coûteuse expérience d'Expo.02, que la Confédération assume de facto une responsabilité politique et financière forte dans ce genre de grande manifestation.

Comme le prévoit le rapport, l'indispensable contrôle doit passer par une convention de subventionnement entre la Confédération et le COJO et un suivi minutieux, par exemple en utilisant les fameux facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), sous l'égide de la Confédération et des cantons concernés car le projet olympique dépasse largement le cadre sportif. De ce point de vue, on se demande si ce n'est pas le Seco ou le DFAE qui devraient contribuer à piloter le projet plutôt que le DDPS. ■